



Mis en ligne le
25/07/2022

ARRETE N° 22- 47 DONNANT DELEGATION DE FONCTIONS
A M. Philippe ROULEAU
4^{ème} Vice-Président
Intérim de la Présidence du Conseil départemental

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée à M. Philippe ROULEAU, 4^{ème} Vice-Président, pour exercer, du 1^{er} août au 28 août 2022 inclus, l'intérim de la présidence du Conseil départemental en l'absence de :

- Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental ;
- M. Luc STREHAIANO, Vice-Président Délégué ;
- M. Philippe SUEUR, 1^{er} Vice-Président ;
- Mme Virginie TINLAND, 2^{ème} Vice-Présidente ;
- Mme Muriel SCOLAN, 3^{ème} Vice-Présidente.

ARTICLE 2 : M. Philippe ROULEAU fait appel pour exercer ses attributions à la Direction générale des services. Il tient informée la Présidente du Conseil départemental des activités qu'il exerce dans le cadre de cette délégation.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr .

Fait à CERGY-PONTOISE, le

11 JUIL. 2022

Marie-Christine CAVECCHI